

Campagne mondiale pour l'éducation

Chaque enfant a droit à un enseignant !



© Michel Dubon

Sortie de classe à Habbaraawa au sud de Sri Lanka

1,7 million

d'enseignants supplémentaires
est nécessaire pour assurer
l'éducation primaire
universelle d'ici 2015

3 %

de l'APD* Education française
est consacrée à la formation
des enseignants

20 %

c'est la part du budget
national pour l'éducation de
base que revendique la CME

50 %

de l'APD* Education française
ne sort jamais du pays*

*APD aide publique au développement



Dominique Thys
Président de
Solidarité Laïque

Edito • Relever les défis du XXI^{ème} siècle

La Campagne mondiale pour l'éducation a choisi comme thème central de la prochaine Semaine mondiale d'action en avril : « *Chaque enfant a droit à un enseignant !* ». En effet, cette évidence de bon sens a hélas besoin d'être remise en haut de l'agenda de l'éducation. Comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, le manque d'enseignant/e/s est une donnée primordiale dans de nombreux pays. Dans d'autres c'est la question de leur formation qui est en jeu.

Il faut le rappeler sans cesse, l'éducation concerne les 8 objectifs du Millénaire pour le développement. A titre d'exemple, l'éducation est le meilleur vaccin contre le VIH et le sida (Objectif 6), elle joue un rôle fondamental en

matière de compréhension de l'environnement, du changement climatique (Objectif 7)...

A l'heure de la « révolution du numérique », la transmission du savoir est d'une importance capitale : il est devenu vital pour chacun/e d'entre nous d'apprendre à apprendre et d'apprendre à se former tout au long de la vie.

Investir dans l'éducation, dans la recherche est un choix de société, éminemment politique.

Ici ou ailleurs, la refondation des systèmes éducatifs, porteuse de l'intérêt général est un impératif moral pour relever les défis du XXI^{ème} siècle.



Les rapports annuel et financier de l'association sont consultables sur le site internet www.solidarite-laique.asso.fr

Ils peuvent être envoyés sur demande : Solidarité Laïque 22, rue Corvisart 75 013 PARIS Tél : 01 45 35 13 13 - Courriel : relations-donateurs@solidarite-laique.asso.fr

Sommaire

Campagne mondiale
pour l'éducation

p. 2

Bulgarie et Roumanie
Mali

p. 3
p. 5

Liban, Sri Lanka
Haïti

p. 6
p. 7

Des enseignants qualifiés pour toutes et tous

Dans le processus
d'éducation,
l'enseignant/ l'éducateur
est central.
Sans lui, il n'y a pas
d'éducation !



© Solidarité Laïque

Une enseignante au Sénégal

**En France, 50 % de
l'aide publique au
développement
Éducation ne sort
jamais du pays !**

Solidarité Laïque vient de publier son observatoire de la coopération éducative n°1 qui se veut être une première contribution à l'analyse de l'engagement de la France en matière d'éducation pour tous dans le cadre de son aide publique au développement. Un parallèle est fait entre les priorités énoncées par la stratégie française et la réalité des chiffres. Surtout, il pointe le fait que de nombreux coûts discutables sont intégrés dans cette aide comme les bourses et coûts des étudiants étrangers en France, coûts qui ne contribuent pas au renforcement des systèmes et des acteurs de l'éducation dans les pays en développement !

A consulter sur :
www.educationpourtous.com

Chaque enfant (Convention internationale des droits de l'Enfant) et chaque adulte (Déclaration universelle des droits de l'Homme) a droit à l'Éducation ! Pour honorer ce droit et aussi atteindre les objectifs autour de la scolarisation universelle, au cœur notamment de l'agenda des objectifs du Millénaire pour le développement qui arrivent à échéance dans deux ans, de nombreux États sacrifient la qualité, l'équité au profit de l'accès à tout prix !

Or, il n'existe pas de raccourci vers une éducation de qualité. Si nous voulons que chaque enfant et chaque adulte puisse développer son potentiel grâce à l'éducation, il faut veiller à ce qu'il soit accompagné par un enseignant ou un éducateur qualifié.

C'est pourquoi la Campagne mondiale pour l'Éducation, dont Solidarité Laïque est membre et relais français, a décidé en 2011, lors de son assemblée générale, de faire un focus pour l'année 2013 sur la formation et la qualification des enseignants, éléments qui doivent être au cœur des politiques de coopération en matière éducative et des politiques nationales d'éducation.

À l'échelle mondiale, il y a un manque crucial d'enseignants pour répondre aux objectifs de l'Éducation pour tous (EPT), et un fossé se creuse au niveau de la qualité des enseignements, dû au manque de personnels formés !

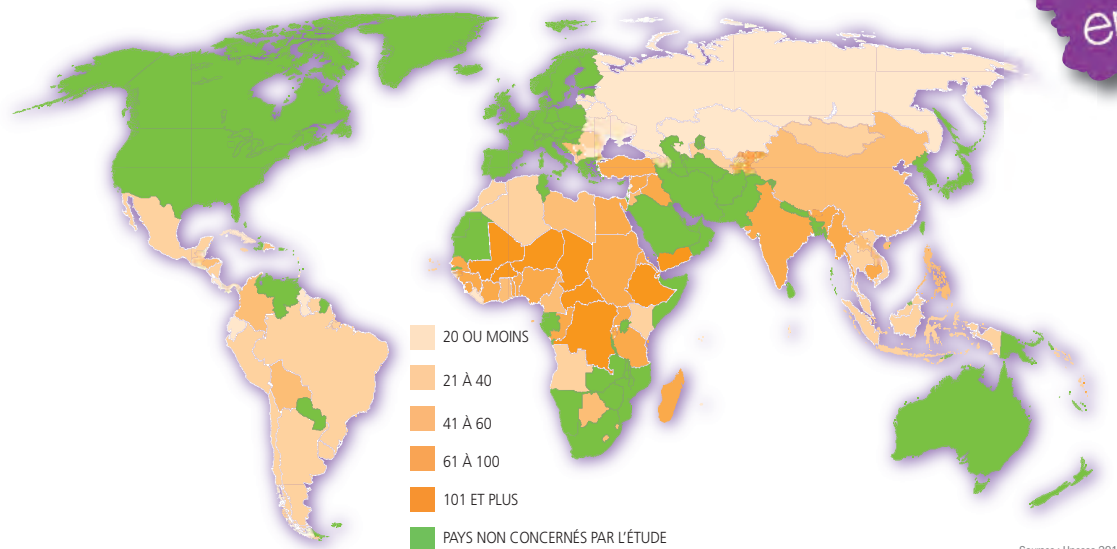
Le recrutement des éducateurs, ces dernières décennies, s'est révélé désastreux pour la qualité de l'éducation. Près de trois quarts des enfants des pays aux plus faibles revenus ne savent ni lire ni écrire au bout de deux ou trois ans de scolarisation. Ceci s'explique par le fait que pour tenir les objectifs, de nombreux pays, au Nord comme au Sud, par manque de moyens financiers, ou par des vues à court terme, adoptent des stratégies nuisant à la qualité de l'enseignement. Les enseignants sont souvent la variable d'ajustement des politiques éducatives, ce qui a, hélas, des conséquences directes sur la qualité de l'enseignement et les niveaux d'apprentissages, comme le démontrent de multiples études scientifiques.

Pour le droit à l'éducation de qualité pour tous

Il est donc essentiel que nous continuions à défendre ensemble le droit à l'Éducation de qualité pour tous et que cette année, particulièrement consacrée à la question des enseignants et éducateurs, nous rappelions l'ensemble des enjeux que recouvre cette question :

- Le recrutement de 1,7 million d'enseignants supplémentaires est nécessaire d'ici 2015 pour soutenir l'éducation primaire universelle et garantir un apprentissage de qualité !

**Nombre d'enfants par enseignant au préélémentaire
dans les pays à moyens et bas revenus**



**Hommage à un enseignant
exceptionnel, Philippe
Taburet.**

**Militant tenace, pédagogue
brillant et ami de Solidarité
Laïque, son combat pour
l'inclusion des décrocheurs
scolaires en France a marqué
l'ensemble de la profession
et au delà. Nous lui dédions
cette Lettre et notre
mobilisation 2013 sur ce
thème qu'il incarnait de
façon si authentique et si
passionnée : pas d'élèves
acteurs de leurs
apprentissages et de leur
propre développement sans
un enseignant de qualité.**

- Il faut exiger un ratio maximum d'un enseignant pour 40 élèves (recommandations de la CME/Unesco et de l'IE) et utiliser le ratio nombre d'enfants par enseignant en âge d'aller à l'école préélémentaire, plutôt que par enfant bénéficiant effectivement d'une éducation préélémentaire ! Or, aujourd'hui, un tiers des pays dont les données sont disponibles comptent plus de 100 enfants par enseignant ! (voir carte ci-dessus)
- Il faut garantir une formation initiale de qualité aux enseignants. Beaucoup d'entre eux enseignent sans avoir reçu de formation et sont recrutés sur des contrats à court terme. Ces enseignants contractuels sont souvent parachutés dans les zones les plus démunies ou géographiquement marginalisées, renforçant encore plus les inégalités entre les enfants. Au Mali, 90 % des enfants de deuxième année ne savent pas du tout lire là où seulement 7 % des enseignants des écoles publiques ont bénéficié d'une éducation secondaire et près de la moitié d'entre eux n'ont eu aucune formation.
- Une formation en continu doit leur être donnée pour continuer à apprendre leur métier dans un cadre global structuré.
- Les enseignants ont droit à une évaluation pertinente de leur travail bénéficiant réellement à leur perfectionnement.
- Un salaire décent en adéquation avec leur statut professionnel doit être garanti ! En effet, la rémunération est souvent dérisoire, tardive, et peut mettre à mal leur motivation, leur capacité à enseigner et leur volonté à rester dans l'enseignement.
- Le métier d'éducateur/enseignant doit être

valorisé et reconnu dans la société. Par ricochets, cette reconnaissance du métier modifie aussi l'image sociale et la motivation des enseignants, des parents, des élèves...

- Il est impératif de donner un cadre et un statut clair pour encadrer la profession avec des conditions de travail précises et universelles et donner la possibilité à tout enseignant de pouvoir se syndiquer et défendre ses droits.
- Des politiques et des financements adéquats sont nécessaires pour répondre aux engagements de l'EPT et pour recruter, former et maintenir en poste des enseignants qualifiés. Les pays du Sud consacrent en moyenne 17% de leur budget à l'éducation et 12% à l'éducation de base. En dépit de ces efforts constants, cela ne suffit pas. L'éducation est une responsabilité partagée, un partenariat mondial où, paradoxalement, les pays du Nord, en dépit des déclarations, tiennent peu ou mal leurs engagements ! La France consacre tout juste 10% de son aide publique au développement (APD) à l'éducation de base et moins de 3% à la question de la formation des enseignants ! (cf. encadré p.2).

Aussi, dès avril, Solidarité Laïque, membre français de la Campagne mondiale pour l'Éducation, sensibilisera l'opinion publique à ces enjeux globaux, en résonance particulière en France à l'heure de la refondation de l'École.

Avec vous (cf. encadré ci-contre), Solidarité Laïque interpellera l'État français sur ses engagements, en matière d'EPT et sur les allocations de son APD éducation dont les chiffres ne sont pas en cohérence avec les discours.

**Ensemble, rappelons à notre
gouvernement ses
engagements pour
l'Éducation pour tous !**

**Sur la base de l'Observatoire
de la coopération éducative
et de ses 10
recommandations pour
replacer l'EPT au cœur de la
diplomatie française : dès
avril, Solidarité Laïque avec
ses membres, va, dans le
cadre des mobilisations
mondiales pour l'Éducation,
porter une campagne de
plaidoyer auprès des
parlementaires et du chef de
l'État.**

**Vous pouvez y apporter votre
voix en relayant ces
recommandations auprès de
vos élus locaux et en
déposant vos messages, vos
soutiens sur le blog dédié :**
www.educationpourtous.com

Liban

Des éducateurs qualifiés pour des élèves plus confiants !

Mountaha Ibrahim, née en 1963, vit et travaille au Liban. Elle est responsable, pour l'association Tadammoun wa Tanmia (TWT), de l'élaboration et de la mise en œuvre de clubs de lecture dans les écoles publiques du sud-Liban pour dépasser la seule problématique scolaire et penser l'enfant dans sa globalité. Parallèlement l'association TWT agit pour que le ministère de l'Éducation reconnaisse l'importance des activités périscolaires.

REPÈRES

Liban

- Taux net de scolarisation primaire : 92% en 2010
- 7,2% du budget gouvernemental est alloué à l'éducation

Mountaha Ibrahim a commencé à travailler avec l'association TWT en 1985 à la fin de la guerre civile. Elle s'est d'abord intéressée aux séquelles de la guerre sur les individus avant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un club de loisirs pour les enfants, dans le but d'alléger le poids des traumatismes engendrés par la guerre civile qui a dévasté le pays.

Durant les années 90, forte de son expérience théorique et pratique au Liban et à l'étranger, Mme Ibrahim a contribué à l'organisation de programmes pédagogiques ayant pour objectif de présenter aux enfants et aux adolescents une série de thèmes portant sur les conflits, sur le respect, le vivre ensemble, ainsi que sur l'environnement. En 2000, dans le cadre de la coopération de l'association TWT avec Solidarité Laïque, et en coordination avec le ministère de l'Éducation, elle a mené des interventions dans plusieurs écoles publiques. Cette implication a été d'autant plus importante que ces établissements connaissent une multitude de difficultés empêchant l'organisation d'activités périscolaires qui puissent répondre aux besoins et aux demandes des élèves. En effet, l'école publique au sud-Liban est l'école des pauvres. Elle souffre d'un déficit chronique de moyens, ce qui pèse sur la qualité des enseignements. Les personnels qui y travaillent ne sont pas toujours recrutés sur la base de leurs compétences. Ils sont faiblement qualifiés pour exercer des activités périscolaires ou pour prendre en compte les besoins des enfants en appui psychologique, pourtant nécessaire, compte-tenu des conflits vécus dans la région. Enfin, certains enseignants



Mme Ibrahim dans un club de lecture © DR

et parents pensent que le temps investi dans des activités périscolaires est un temps perdu qui devrait plutôt être consacré aux disciplines et apprentissages didactiques.

Sur la base de ces constats, des actions de sensibilisation auprès des responsables du ministère de l'Éducation ont démontré l'importance d'intégrer des activités nouvelles au programme éducatif. C'est ainsi que Mme Ibrahim, à travers l'association TWT, a pu commencer son projet de clubs de lecture dans certaines écoles publiques du sud-Liban. En 2012, Solidarité Laïque a soutenu l'activité clubs de lecture au sein de quatre écoles à Saïda et Nabatieh. Grâce à son savoir faire, Mme Ibrahim a réussi à améliorer la culture des élèves, à développer leur créativité et à susciter plus d'intérêt pour les matières traditionnelles.

Ajoutons que grâce aux thèmes traités lors de ces activités (respect, vivre ensemble, tradition et coutume, folklore, etc.), les enfants ont pu mieux appréhender leur entourage. Ils sont aussi parvenus à fortifier leur confiance en eux, leur propre estime et finalement à s'ouvrir aux autres.

Solidarité Laïque a renforcé considérablement son savoir-faire en matière d'éducation et de petite enfance à Sri-Lanka à travers la mise en place d'un programme « Education et gouvernance dans la province de l'Est de Sri-Lanka ». L'un des principaux enjeux de ce projet est la reconnaissance du statut d'enseignante de la petite enfance.

Les autorités publiques sri lankaises sont conscientes de l'importance de la phase préélémentaire dans le développement global de l'enfant. C'est pour cela qu'en octobre 2004, une politique nationale pour le développement de la petite enfance a été mise en place. Un premier pas important dans le milieu éducatif local.

Cependant, de nombreux problèmes persistent. Bien que la volonté politique soit présente, la mise en pratique reste complexe. En effet, au niveau du secteur de la petite enfance, il n'existe pas encore de ministère de tutelle et les nombreux interlocuteurs sont répartis dans trois entités institutionnelles différentes.

Aujourd'hui, les enseignants préélémentaires ne disposent d'aucun statut officiellement reconnu. De ce

Sri Lanka

Pour la reconnaissance

fait, les inégalités d'une ville à l'autre sont criantes et les moyens sont faibles. C'est ce que nous explique Madame Mitchel, institutrice depuis 14 ans dans le secteur de la petite enfance : « La différence de niveau de mes élèves est importante et il m'est vraiment difficile de mettre en place des activités variées, par manque de moyens et de ressources. En outre, nous n'avons pas de soutien de la part du gouvernement, en ce qui concerne notamment la rémunération des enseignants ».

Par ailleurs, les communautés ont pris conscience de l'importance de l'éducation de la petite enfance. La



Haïti

« Nous n'avons aucun droit »

Antonio Philogène, 47 ans, est un enseignant dévoué du quartier Bel Air, quartier défavorisé et marqué par la violence, à Port-au-Prince. L'école Saint Martin est un immense établissement scolaire rassemblant plus de 3 000 élèves, avec deux vacations, une le matin et une autre l'après-midi, pour répondre à la forte demande des familles. Les conditions d'enseignement sont très pénibles.

Pourquoi avez-vous choisi d'exercer cette profession ?

Depuis mon enfance, j'ai toujours rêvé d'être enseignant afin d'aider la jeunesse de mon pays, surtout ceux qui ne peuvent se payer les frais d'entrée dans une grande école. J'aime mon métier parce qu'il me permet de rester connecté avec la réalité, de partager mes connaissances et d'enrichir mon savoir.

Néanmoins, le métier d'enseignant en Haïti est sacerdotal car être enseignant c'est consentir à se sacrifier pour le bien-être des autres...

Votre métier vous permet-il de vivre ?

Les salaires des professeurs des écoles municipales varient de 2 160 gourdes (43 €) pour les uns à 2 700 (54 €) ! Ces salaires ne permettent pas de vivre confortablement. Nous pouvons rester parfois 8 mois sans qu'on nous verse un mois de salaire...

Quelles sont vos conditions de travail ?

Nous manquons d'infrastructures, mais aussi de matériel didactique. Nous avons en moyenne 49 élèves par classe ! Les programmes scolaires ne sont pas assez contrôlés par le ministère, ce qui entraîne une dégradation de l'enseignement.



Avez-vous l'impression que votre opinion est prise en compte par votre gouvernement ?

Le gouvernement ne reconnaît pas les professeurs des écoles municipales qui sont sous la tutelle de la mairie qui, elle, fait semblant de les ignorer. Nous n'avons aucun droit : ni couverture sociale, ni assurance, ni pension. Nous ne pouvons pas nous syndiquer car nous risquons d'être agressés... Personne ne se soucie vraiment de nos opinions.

Si vous aviez un message à adresser à votre ministre de l'Éducation, quel serait-il ?

Après la faim, l'éducation est la chose la plus nécessaire ! Il faut que le gouvernement prenne à bras le corps le problème de l'éducation de sa jeunesse. Pour moi, l'éducation représente la base de l'édifice sociale d'une nation. Comme l'a dit Jules Ferry : « Une nation forte est une nation éduquée ». Pour cela, il faut que les conditions matérielles changent, que tous les professeurs aient une couverture sociale, une assurance maladie, un salaire et une retraite décents !

REPÈRES

Haïti

- 14.5% du budget national est alloué à l'éducation.
- Durée moyenne de scolarisation : 4,9 ans.
- 85% des enseignants ne disposent pas des qualifications nécessaires pour exercer leur métier et seulement 10% ont validé leurs diplômes de l'école normale d'instituteurs. Au niveau secondaire, seuls 48% des enseignants ont le baccalauréat.

ance de leur métier

gestion (opérationnelle, organisationnelle et financière) est assurée par les parents, certains comités de gestion et parfois des organisations locales et internationales. Cela entraîne un développement du secteur très irrégulier, sans standardisation ni régulation de la part du gouvernement, « un développement sans cadrage des écoles maternelles et sans réelle prise en compte des besoins des jeunes enfants et des enseignantes », comme le décrit l'étude nationale sur les structures d'accueil pour la petite enfance de l'Unicef.

Lors de la première phase du programme (2009-

2011), un syndicat d'enseignantes a été créé (National Preschool Development Foundation).

En attendant sa propre reconnaissance officielle, il travaille actuellement sous tutelle du syndicat sri lankais, National Workers Congress.

Le nombre d'institutrices adhérentes à ce premier syndicat du préélémentaire ne cesse d'augmenter, ce qui est une preuve de l'intérêt et de la prise en compte des enjeux de ce secteur.

« Grâce aux futures activités de plaidoyer, j'espère que, d'ici la fin de l'année 2015, les salaires des enseignants et les services publics de la petite enfance pourront être considérablement améliorés pour fournir une réelle reconnaissance aux enseignantes du préélémentaire », nous confie Madame Mitchel.

REPÈRES

Sri Lanka

- Taux net de scolarisation primaire : 94% en 2010 avec de grandes disparités entre les villes et les écoles rurales
- 11,6% du budget gouvernemental est alloué à l'éducation
- Enseignants formés au primaire : 6% en 2010
- La pénurie d'enseignants en sciences, en mathématiques et en anglais est vive dans les écoles tamoules et les régions pauvres ont peu accès aux matières scientifiques et technologiques.

Bulgarie et Roumanie

Des enseignants formés aux réalités sociales

Les modules de formation « prévenir les risques rencontrés par les enfants dont les parents sont partis à l'étranger » ont été développés pour des enseignants dans le cadre du programme concerté pour l'initiative locale (Procopil).

REPÈRES

Bulgarie

- Taux net de scolarisation primaire : 98% en 2010. Mais de nombreux exclus, notamment les enfants roms.
- 11,3% du budget gouvernemental est alloué à l'éducation.

Roumanie

- Taux net de scolarisation : 88% en 2010. Mais de nombreux exclus, notamment les enfants roms.
- 10,3% du budget gouvernemental est alloué à l'éducation.
- Taux d'enfants d'âge scolaire au primaire non scolarisés : 12% en 2010.



Module de formation à Sofia en avril 2012

Les formations développées dans le cadre du Procopil, de 2010 à 2012, ont permis de former plus de cent trente professionnels du secteur éducation et action sociale autour de thématiques diverses comme, notamment, le projet d'établissement dans les structures de prise en charge du handicap ou la formation de formateurs dans le domaine de l'animation socio-éducative.

Deux modules spécifiques, organisés en Roumanie et en Bulgarie, ont permis la qualification d'enseignants à la prévention des risques rencontrés par les enfants dont les parents sont partis à l'étranger.

Le phénomène des parents travaillant à l'étranger ne cesse de s'intensifier dans ces pays. Cette migration induit parfois des conséquences graves sur les enfants lorsque ceux-ci sont laissés au pays, confiés à des membres de la famille élargie ou bien livrés à eux-mêmes, sans référents adultes pour prendre soin d'eux. Diverses études ont ainsi montré que ces enfants étaient plus vulnérables et pouvaient être confrontés à des situations de risques et de danger (abandon scolaire, trafics de tous ordres).

L'objectif de ces modules de formation était donc de sensibiliser des professionnels du secteur scolaire sur les difficultés rencontrées par ces

enfants en situation de vulnérabilité, afin que ceux-ci puissent leur offrir un meilleur soutien. C'est aussi une considération plus forte du rôle et du métier d'enseignant, dépassant le strict cadre de la transmission de connaissances, pour un rôle d'accompagnateur avec une vision globale de l'enfant, à l'école et au-delà.

Ces modules, auxquels une trentaine de stagiaires ont participé (instituteurs/trices, conseillers/ères pédagogiques et psychologues scolaires) ont permis une prise en compte globale de la problématique posée. Ils ont pu appréhender certaines réalités comme le sentiment d'abandon vécu par l'enfant et confronter des approches et des techniques d'accompagnement avec des pédagogues, des éducateurs, des psychologues, issus d'autres districts, d'autres pays. Cela a facilité la prise en charge des jeunes concernés.

Ce retour sur expérience reflète cette réalité, de plus en plus marquée aujourd'hui, de la nécessité de proposer aux professionnels du secteur scolaire un accompagnement concret et une formation de qualité pour répondre aux situations nouvelles qu'ils rencontrent, s'adapter à la diversité des enfants, aux réalités locales et aux questions sociales qui touchent de près ou de plus loin l'école, levier pour l'inclusion.

Mali

« On a enlevé tout crédit à l'enseignant »

Asmane Touré est directeur de l'école Yeyia Alkaya à Tombouctou. Interrogé par le Rasdec*, celui-ci dresse un tableau des conditions de formation et de travail des enseignants au nord du Mali et des conséquences de la guerre sur le système éducatif.

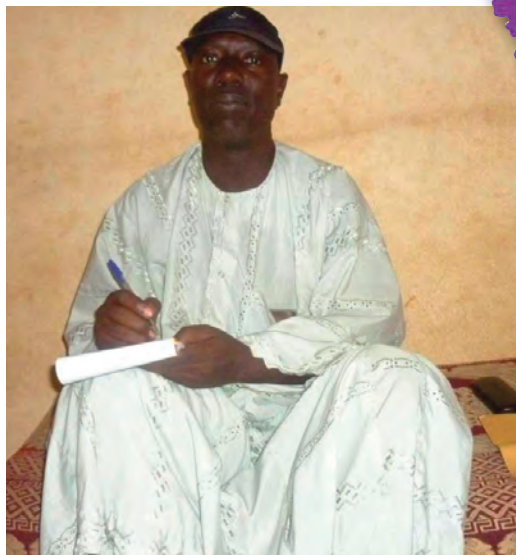
Pourquoi avez-vous choisi d'exercer la profession d'enseignant ?

J'ai choisi de devenir enseignant par vocation parce que j'ai toujours aimé transmettre des connaissances aux jeunes et j'ai envie de former les cadres de demain. J'enseigne depuis 1979, soit depuis 34 ans.

Au départ, c'était un métier où il y avait du sérieux et de la rigueur. On bénéficiait d'une formation initiale solide. Même si l'enseignant était considéré comme pauvre, il était néanmoins respecté par les élèves et les parents. Maintenant, avec la contractualisation* du métier, le sérieux a disparu : on ne devient enseignant que par défaut, lorsqu'on ne trouve pas un emploi mieux rémunéré. Les nouveaux enseignants sont sans formation initiale et continue.

Travaillez-vous dans de bonnes conditions ?

J'ai 120 élèves dans ma classe. Non, il n'existe pas de bonnes conditions de travail. Il n'y a pas de manuels, pas de laboratoires, pas de bibliothèques, des effectifs pléthoriques et des locaux délabrés. Le gouvernement ne nous écoute pas. Mon syndicat, le syndicat national de l'Education et de la Culture (Snec), fait toujours des propositions pertinentes qui ne sont jamais prises en compte. Je suis géré par le statut de la fonction publique d'Etat. Ma situation financière est donc assurée par un plan de carrière. Je bénéficie actuellement d'une couverture sociale qui est l'assurance maladie obligatoire. J'ai le droit de me syndiquer librement. Je suis d'ailleurs un des responsables syndicaux de mon pays. Néanmoins, l'avenir est sombre avec cette contractualisation qui a enlevé tout crédit à l'enseignant.



Quelle est votre situation depuis un an ?

Je suis exilé avec ma famille, à Bamako, depuis avril 2012, soit 11 mois. Je vis dans des conditions précaires, avec une location très chère et des frais de scolarité très élevés pour mes enfants. Mon métier ne me permet pas de vivre correctement car je ne peux jamais faire d'économie avec mon faible salaire. Il me permet tout juste de vivre. Je le perçois néanmoins, même si ce n'est pas toujours à temps. La situation se décante dans le nord, mais nul ne sait quand tout finira définitivement. Dans le nord, la destruction de nombreuses écoles, dont la rénovation prendra du temps, rend l'accès des enfants à l'école difficile. Le taux brut de scolarisation va forcément baissé dans cette région à cause des séquelles de la guerre.

Si vous aviez un message à faire passer à votre ministère sur cette question, quel serait-il ?

Je demande, aux autorités de mon pays, la réhabilitation rapide des infrastructures scolaires, la prise en charge des enfants affectés par la guerre et la remise à niveau des élèves qui, depuis deux ans, souffrent des affres de la guerre. Il faut prévoir des cours de rattrapage pour les enfants des zones occupées et des sessions de formation et de reconversion pour les enseignants.

*Réseau des associations pour le développement de l'éducation



REPÈRES

Mali

- Taux net de scolarisation primaire : 62% en 2010
- 16.4% du budget gouvernemental est alloué à l'éducation

Presque tous les établissements de formation des enseignants ont fermé suite à des politiques d'ajustement structurel voulu par la Banque mondiale dans les années 1980 et 1990. L'Etat malien a commencé à employer tous les enseignants sous contrat, avec peu ou pas de formation. Les recrues étaient admises avec un très faible niveau d'études (à peine un enseignant d'école élémentaire malien sur dix a suivi des études secondaires) et bénéficiaient d'une préparation minimale. La moitié des enseignants d'école élémentaire au Mali n'ont aujourd'hui aucune formation, et un quart d'entre eux ont été recrutés via une « stratégie accélérée » de formation. (Source : Comblent le manque d'enseignants qualifiés. 2012 Rapport de la CME et de l'IE).



Soutenez des projets pour le droit à l'éducation !

Se renseigner, faire un don :
www.pasdeducationpasdavenir.org

ORGANISÉE PAR



Organisations membres de Solidarité Laïque

Les associations : ADFE • ADOSEN • ALEFPA • ANIMAFAÇ • APAJH • ARTS ET VIE • CEMEA • DDE • DROIT HUMAIN • ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES DE FRANCE • ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE • ENTRAIDE UNIVERSITAIRE • FÉDÉRATION DES AUTONOMES DE SOLIDARITÉ/UNION SOLIDARISTE UNIVERSITAIRE • FCPE • FÉDÉRATION LEO LAGRANGE • FGR-FP • FNCMR • FOEVEN • FOCR • GCU • GLMF • GLMU • GODF • GREF • JPA • LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT • LES FRANÇAS • LES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC • MISSION LAÏQUE FRANÇAISE • OMEP • PREVENTION MAIF • **Les coopératives :** BANQUE FÉDÉRALE MUTUALISTE • CASDEN-BP • CIEPEP • CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT • OCCE • **Les fondations :** FONDATION GROUPE CHÈQUE DÉJEUNER • FONDATION MACIF • **Les mutuelles :** LA MUTUELLE DES ÉTUDIANTS • MAE • MAIF • MGEN • MOCEN • LA MUTUELLE DES MOTARDS • **Les syndicats :** CGT-FO • FSU • SGEN-CFDT • SNUIPP-FSU • SE-UNSA • SI-EN UNSA EDUCATION • UNSA EDUCATION • UNSA.

La lettre de Solidarité Laïque - Directeur de la publication : Dominique Thys - Rédacteur en chef : Michel Debon - Secrétaire de rédaction : Claire Delestrade
 Comité technique : Roland Biache, Patrice Bédouret, Carole Coupez, Philippe Jahshan.

Ont participé à ce numéro : Marion Boinot, Joël Da Costa, Vincent Dalonneau, Marie Laluque, Florine Pruchon, Louise Saby.

Solidarité Laïque : 22 rue Corvisart - 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 13 13 - Courriel : info@solidarite-laïque.asso.fr - Site : www.solidarite-laïque.asso.fr - Conception et réalisation : Poussières d'Étoiles 01 60 92 42 72 - Impression : Maugein & Cie - Tulle - N° de commission paritaire en cours.